



Association des Cavaliers du Beau mont
Bulletin d'adhésion ACBM - Mineur
Saison 2024/2025

Inscription valable jusqu'au 31 août 2025.

Adhérent mineur

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___ / ___ / _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. portable : _____ Tél. domicile : _____

E-mail : _____ Licence FFE : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Tél. portable : _____ Tél. domicile : _____

Autorisation parentale

Je soussigné(e), Monsieur / Madame ⁽¹⁾ : _____ ,
père / mère / tuteur, ⁽¹⁾ autorise mon enfant dont le nom figure ci-dessus à pratiquer
l'équitation au sein de l'association ACBM.

Autorisation d'utilisation de l'image

J'autorise / Je n'autorise pas ⁽¹⁾ l'ACBM à utiliser l'image de mon enfant dont le nom
figure ci-dessus pour la promotion du club (résultats dans la presse, affichage,
calendrier, site web ou réseaux sociaux du club).

Règlement intérieur

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'ACBM et m'engage à le
respecter et à le faire respecter à l'enfant dont le nom figure ci-dessus.

Fait à _____ le ___ / ___ / _____

Signature :

⁽¹⁾ Barrer les mentions inutiles



Association des Cavaliers du Beau mont

Bulletin d'adhésion ACBM - Mineur

Saison 2024/2025

Licence FFE

La licence de la Fédération française d'équitation (FFE) est obligatoire pour pratiquer l'équitation à l'ACBM.

Pour les personnes qui ont déjà leur licence, une copie de la licence FFE est demandée. Il est possible de télécharger une version PDF de la licence sur le site ffe.com : Ma page cavalier FFE > Ma licence FFE > Imprimer le duplicata de ma licence.

Certificat médical

Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'équitation est demandé à tous les nouveaux membres de l'ACBM, en précisant « en compétition » si vous souhaitez faire des concours hippiques.

Pour les mineurs, il est possible d'obtenir une attestation sur ce site :

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/certificatMedical>

Pour les membres renouvelant leur adhésion, les règles de la FFE s'appliqueront.

Assurance

Vous bénéficiez d'une assurance en responsabilité civile et une assurance individuelle avec la licence FFE, laquelle propose des garanties complémentaires optionnelles dont vous trouverez le détail sur le site ffe.com : <https://www.ffe.com/faq/La-licence> à la Rubrique « Les garanties licence cavalier 2024 et la notice d'assurance »

Tarifs

Adhésion 2024/2025.....	208 €
Pension une heure par semaine <u>hors coaching</u> ⁽²⁾	130 € par mois
Carte de 10 heures de monte <u>hors coaching</u> ⁽²⁾	300 €
Heure de monte <u>hors coaching</u> ⁽²⁾	35 €
Coaching individuel.....	40 € par heure
Coaching à deux cavaliers	30 € par heure
Coaching à trois cavaliers	20 € par heure
Licence FFE personnes nées avant 2007	36 €
Licence FFE personnes nées après 2006	25 €

⁽²⁾ La possibilité de monter sans coaching est soumise à autorisation de l'ACBM

Règlement

Règlement par virement en précisant les nom, prénom et objet à :

IBAN : FR76 1027 8063 7900 0215 7410 293

BIC : CMCIFR2A

Ou règlement par chèque à l'ordre de l'ACBM.